



Ki Tétsé, Eloul (188)

פי יהיה לאיש בן סורר ומורה איננו שמע בקול אביו ובקול אמו
ויסורו אחר ולא ישמע אליהם (כא. יח)

« Si un homme a un fils dévoyé et rebelle, sourd à la voix de son père comme à celle de sa mère et qui, malgré leurs corrections, persiste à leur désobéir »

(21,18)

La paracha de la semaine enseigne les lois du Ben Sorère ou Moré, le fils rebelle. Ce jeune enfant âgé de treize ans, volant ses parents car attiré par le vin et la viande, doit être condamné à mort par le Tribunal Rabbinique. Bien que la glotonnerie ne soit pas sanctionnable de mort, les Sages nous enseignent qu'on le tue pour anticiper le futur: Il vaut mieux qu'il meure innocent que coupable. En effet, vu qu'il n'aura plus d'argent pour acquérir ses repas, il ira détrousser des passants et lorsqu'ils s'y opposeront, il les tuera. Une question revient régulièrement : pourquoi le fils rebelle est-il jugé sur un probable futur, alors qu'Hachem lui-même a jugé Ichmaël en son état actuel, c'est-à-dire après qu'il se soit repenti, sans prendre en compte son futur ? Quelle différence avec le Ben Sorère ou Moré ? **Le Rebbe de Kotsk** répond en donnant un grand enseignement dans l'éducation des enfants. Le Ben Sorère ou Moré est condamné pour anticiper le futur (על שם סופו), selon la fin de son nom שם, c'est-à-dire qu'on le juge sur le Moré. En effet, non seulement il se rebelle (Sorère), mais il enseigne (Moré) également aux autres en les influençant pour qu'ils le suivent dans sa voie. Or, nous savons qu'il est plus grave de faire fauter son prochain que de le tuer, car en le faisant fauter, on le prive de ce monde ci et du monde futur. C'est pour cela que sa punition est si grave : tant qu'il est lui-même problématique, nous pouvons encore patienter, mais dès qu'il commence à entraîner les autres, il faut agir vite et tout de suite !

פי תבנה בית חדש ועשית מעקה לגגך ולא תשים דמים בביתך פי
יפל הגגל ממנו (כב. ח)

« Quand tu bâtiras une maison neuve, tu dois disposer un parapet autour de son toit. Ne laisse pas dans ta maison de situation dangereuse, car quelqu'un pourrait tomber du [toit ouvert] » (22,8)

Le Ben Ich Haï dit que ce verset fait allusion à la période de préparation que nous traversons jusqu'à notre jugement à Roch Hachana et Kippour.

« Quand tu bâtiras une maison neuve » cela fait allusion à l'être nouveau que notre processus de Téchouva construit. « Tu dois disposer un parapet autour de son toit », il faut mettre en place des barrières protectrices pour éviter que notre esprit

et notre corps ne retombent dans les péchés du passé. « Ne laisse pas dans ta maison de "damim" » [signifie aussi : l'argent], un excellent conseil est : le fait d'utiliser son argent pour la Tsédaka et les bonnes actions pour autrui, plutôt que de tout garder pour soi-même et ses plaisirs personnels. « Car quelqu'un pourrait tomber », car sinon cela n'amènera que notre chute éventuelle.

ביומו תתן שכרו פי עני הוא ולא יקרא עליך אל ה' והיה בך
חטא (כד. טו)

« Le jour même tu donneras sa paie (à ton employé) ... , car il est pauvre ... et il n'implorera pas Hachem sur toi » (24,15)

Le sens simple de ce verset est que l'on doit payer le salaire de son employé le jour même, pour ne pas que dans la détresse de sa pauvreté, il n'implore Hachem "sur toi", c'est à dire contre toi. Ce verset conclut : « Et ce sera pour toi une faute », d'avoir entraîné sa détresse. **Le Imré Shéfer** ajoute que l'on peut expliquer ce verset autrement. Quand quelqu'un est pauvre et manque du nécessaire, cela le trouble et le perturbe, et il ne peut plus servir Hachem sereinement. Une des conséquences de cela est que ses prières régulières manqueront de ferveur et de clarté, car il sera perturbé par ses besoins qui lui manquent. Ainsi, la Torah recommande de payer le salaire de son employé le jour même, car comme il est pauvre, s'il lui manque le nécessaire « Il n'implorera pas Hachem sur toi », c'est-à-dire qu'il ne pourra pas implorer Hachem et prier vers lui sereinement. Puisque sa prière en sera perturbée, alors cela sera "sur toi", à comprendre dans le sens de "à cause de toi". A cause du fait que tu ne l'auras pas payé, il sera préoccupé par ses besoins, et à cause de toi, il ne pourra pas prier comme il se doit. « Et ce sera pour toi une faute », c'est-à-dire que le fait d'avoir provoqué qu'il ne puisse pas prier convenablement, cela aussi te sera compté comme une faute. Et sur ce détail aussi, tu devras rendre des comptes.

זכור את אשר עשה לך עמלק בדרך (כה. יז)

Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek sur le chemin (25,17)

Le yétser ara fait tout pour que nous soyons tellement occupés par les problèmes de ce monde, que nous n'avons alors plus de temps à consacrer pour Hachem et Sa Torah. Ainsi, la mitsva de toujours se rappeler de l'attaque d'Amalek, qui est venue en conséquence d'un relâchement dans

notre service de D., nous permet de toujours se rappeler de Hachem et de Sa Torah. Si tu veux éviter que Amalek te rende visite pour te pousser à téloigner de D. par ses attaques douloureuses, alors reste proche de papa Hachem dès maintenant. Par ailleurs, la Mitsva de se souvenir de ce que t'a fait Amalek, est une allusion au fait de constamment observer les conséquences du fait d'avoir écouté notre yétser ara, "sur le chemin" dans cet exil. Plus on se rend compte de ce qu'il nous a fait perdre de bien (du temps de vie, des mitsvot, ...) et gagner de mauvais (des souffrances en réparation de nos fautes, ...), plus nous pourrons lui répondre la prochaine fois : Non, je ne t'écoute plus. Stop aux dégâts la vie est si courte ! Je perds tellement à t'écouter.

Hida

Eloul

L'essentiel du repentir dépend d'un seul instant, où on décide d'abandonner ses mauvaises actions et ses défauts, au point même de prendre Hachem en Témoin de notre décision de revenir à Lui. Ce seul instant à la force de réparer toutes les années passées dans les vanités, et de faire remonter des profondeurs du fossé tout ce qu'on a pu y faire tomber. Sachons juste saisir ce seul instant !

Arougat haBossem

De la même façon qu'une personne qui a volé un objet de son prochain, tant que le propriétaire n'a pas désespéré de retrouver son objet, le voleur ne peut pas se l'approprier. De même si le mauvais penchant a « volé » toutes nos forces positives en nous faisant fauter, nous devons toujours garder espoir. Car tant que l'on ne désespère pas de se repentir, le penchant ne pourra pas s'approprier nos forces.

Divré Yé'hezkel

Il est dit qu'Hachem « Protège les restes d'Israël » (chomer chéérit Israël), c'est-à-dire que même s'il ne reste en un juif que des « restes » et de simples « résidus » de judaïsme, que son cœur et ses yeux sont déjà complètement souillés, malgré tout Hachem Lui-même protégera cette « trace » de judaïsme pour ne pas qu'elle sombre complètement. Et ainsi, cette étincelle ne se perdra jamais.

Chéérit Israël

Parfois, une faute se présente à un homme et il la transgresse. Du Ciel, on a pu engendrer cela uniquement pour qu'il se réveille et décide de se renforcer dans le Service de Hachem et de Le supplier de lui pardonner. Car sans cette faute, il aurait continué sa vie dans la monotonie et

l'habitude. Ainsi, au lieu de déprimer du fait de sa faute, il doit saisir le message et encore plus se renforcer.

Avodat Yissahar

Pour construire un immeuble, il est indispensable d'établir un plan précis, depuis les fondations jusqu'au dernier étage. Il en est de même dans le processus de téchouva, il convient, dès le début d'aspirer à atteindre Hachem : sans cela, il nous sera impossible d'y parvenir.

Le Saba de Novardok compare celui qui se suffit de changer quelques actions à un homme qui se trouve dans un train roulant en direction inverse de là où il veut se rendre. Lorsqu'on le lui fait remarquer, au lieu de changer de train, il change de place et s'assoit de manière à faire face à sa destination. Bien entendu, il n'y parviendra jamais.

Halakha : Minag de sonner du chofar durant le mois de Eloul.

On a le Minag de sonner du chofar à partir de roch hodech Eloul, certains sonnent seulement à partir du lendemain de roch hodech, certains sefaradim ont le Minag de sonner du chofar au moment des selihot. b(hodech eloul)

Dicton : Etre en couple ce n'est pas de vivre ensemble, mais c'est réaliser quelque chose ensemble.

Rav Sitruk Zatsal

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, מאיר בן גבי זווירה, אברהם בן רבקה, אליהו בן תמר, ששא בנימין בין קארין מרים ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'וזת בת אליו, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוח, פייגא אולגה בת ברנה, רבקה בת ליה, רישירד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, יעקב בן אסתר, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, ישראל יצחק בן ציפוריה, רפואה שלימה ולידה קלה לרבקה בת שרה. זרע של קיימא לחניאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרים. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן משה, מסעודה בת בלח. יוסף בן מייכה. ז'אן דוד בן תרו אסתר. מוריס משה בן מרי מרים.

